

# AVIGNON

## Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

### 1

#### **FINANCES : I. Compte De Gestion 2025 Budget principal et budgets annexes**

**Mme ROUX-PANIS**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Notre assemblée est appelée à statuer sur le compte de gestion 2025 établi par le comptable public, pour le budget principal et les budgets annexes de la Chambre Funéraire, des Locations Commerciales, du Crématorium, de la Restauration Scolaire et des Activités Aquatiques.

Le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice clos.

En application de l'article L 2121-31 du CGCT, le conseil municipal entend, débat et arrête le compte de gestion dont le vote doit impérativement intervenir avant celui du compte administratif.

Le rapprochement des écritures du compte administratif, dressé par l'ordonnateur avec le compte de gestion établi par le comptable, a permis de constater la concordance de l'ensemble des écritures.

#### **RESULTATS DE LA GESTION 2025**

##### **1. Budget principal :**

Le compte de gestion fait apparaître les résultats de clôture suivants :

|                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| o Résultat de fonctionnement : | + 17 892 650,66 € |
| o Résultat d'investissement :  | - 4 308 851,97 €  |
| o Résultat définitif 2025 :    | + 13 583 798,69 € |

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice atteint la somme de + 13 583 798,69 € au 31 décembre 2025 (+ 23 789 108,29 € en 2024).

Le bilan, établi par le Trésorier Municipal, est arrêté à la somme de 1 204 611 217,01 €, soit le cumul présent à l'actif (actif immobilisé, actif circulant) et pour le même montant au passif (capitaux propres et dettes) du budget principal de la Ville.

## 2. Budgets annexes :

### ● Chambre Funéraire :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement : - 17 928,01 €
- Résultat d'investissement : + 119 710,61 €
- Résultat définitif 2025 : + 101 782,60 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice atteint la somme de + 101 782,60 € au 31 décembre 2025 (+ 247 062,91 € en 2024).

Le bilan du budget annexe de la Chambre Funéraire, établi par le Trésorier Municipal, est arrêté à la somme de 215 895,36 €.

### ● Locations commerciales :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 184 328,95 €
- Résultat d'investissement : + 20 492,24 €
- Résultat définitif 2025 : + 204 821,19 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice atteint la somme de + 204 821,19 € au 31 décembre 2025 (+ 467 464,20 € en 2024).

Le bilan du budget annexe des Locations commerciales, établi par le Trésorier Municipal, est arrêté à la somme de 737 221,59 €.

### ● Crématorium :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 447 584,90 €
- Résultat d'investissement : + 265 929,61 €
- Résultat définitif 2025 : + 713 514,51 €

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice atteint la somme de + 713 514,51 € au 31 décembre 2025 (+ 827 973,54 € en 2024).

Le bilan du budget annexe du Crématorium, établi par le Trésorier Municipal, est arrêté à la somme de 4 190 606,07 €.

- Restauration scolaire :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

|                                |   |              |
|--------------------------------|---|--------------|
| ○ Résultat de fonctionnement : | + | 53 327,20 €  |
| ○ Résultat d'investissement :  | + | 152 733,88 € |
| ○ Résultat définitif 2025 :    | + | 206 061,08 € |

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice atteint la somme de + 206 061,08 € au 31 décembre 2025 (+ 985 779,46 € en 2024).

Le bilan du budget annexe de la Restauration scolaire, établi par le Trésorier Municipal, est arrêté à la somme de 2 910 856,94 €.

- Activités aquatiques :

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

|                                |   |                |
|--------------------------------|---|----------------|
| ○ Résultat de fonctionnement : | + | 1 446 021,73 € |
| ○ Résultat d'investissement :  | - | 1 782 228,57 € |
| ○ Résultat définitif 2025 :    | - | 336 206,84 €   |

Ainsi, le résultat cumulé constaté en clôture d'exercice atteint la somme de - 336 206,84 € au 31 décembre 2025 (+ 212 406,26 € en 2024).

Le bilan du budget annexe des Activités aquatiques, établi par le Trésorier Municipal, est arrêté à la somme de 32 277 857,87 €.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu les instructions comptables M4 et M57.

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes, dressé par le Trésorier Municipal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 (y compris la journée complémentaire) ;

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- **DECIDE** d'admettre les opérations de la gestion 2025 pour les sommes fixées par ledit compte et de déclarer que l'ensemble de ces opérations n'appelle aucune réserve de la part de notre assemblée.

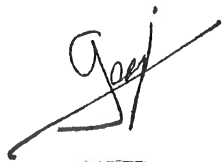
## ADOpte

Pour : 10

Abstention : 41

Le Maire

M. Olivier GALZI



Le Secrétaire de Séance

M. Nicolas DONNADILLE



**PARVENU A LA PREFECTURE LE** 02/07/2026

**ACTE PUBLIE LE** 15/07/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :